

## ARRETE TEMPORAIRE

portant réglementation de la circulation sur :  
la route départementale 163  
la commune de ERBRAY

### LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3221-4 ;

**VU** le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants, R413-1 et suivants ;

**VU** le code de la voirie routière et notamment les articles L113-1 et R113-1 ;

**VU** l'instruction interministérielle en vigueur sur la signalisation routière et notamment la 8ème partie, signalisation temporaire ;

**VU** le règlement de voirie en vigueur du Département de Loire-Atlantique ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de réglementer temporairement la circulation sur la route départementale 163 afin de réaliser des travaux sur le réseau Enedis.

## ARRÊTE

### ARTICLE 1

La circulation routière sera réglementée sur la route départementale 163 classée RP2 entre les PR 21 + 177 et 21 + 224', sur le territoire de la commune de ERBRAY.

**du jeudi 16 avril 2026 au vendredi 24 avril 2026**

La restriction s'appliquera sur la section courante dans les deux sens de circulation.

Les prescriptions suivantes seront mises en œuvre :

- circulation alternée par feux tricolores
- vitesse limitée à 50 km/h
- interdictions de stationner, dépasser, s'arrêter au droit du chantier

La restriction sera mise en œuvre de jour de 09h00 à 16h30 (16h00 le vendredi).

## **ARTICLE 2**

La fourniture, la pose, la dépose et la maintenance de la signalisation correspondante seront assurées par STURNO RS50, TSA 70011 69134 DARDILLY, selon les règles de pose et de maintenance définies par le service aménagement de la Délégation de Châteaubriant et conformément à la fiche CF24 - Alternat par signaux tricolores.

## **ARTICLE 3**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

## **ARTICLE 4**

Le présent arrêté sera affiché en mairie de la commune de ERBRAY et placardé aux extrémités du chantier ou des sections réglementées.

## **ARTICLE 5**

Le Directeur général des services du Département de Loire-Atlantique,  
Le Maire de la commune de ERBRAY,  
Le Commandant du groupement de gendarmerie de COB Chateaubriant,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NOZAY

Le 01 avril 2026

Pour le Président du Conseil Départemental,

L'adjoint au chef de service aménagement



Philippe BELIZIAIRE

---

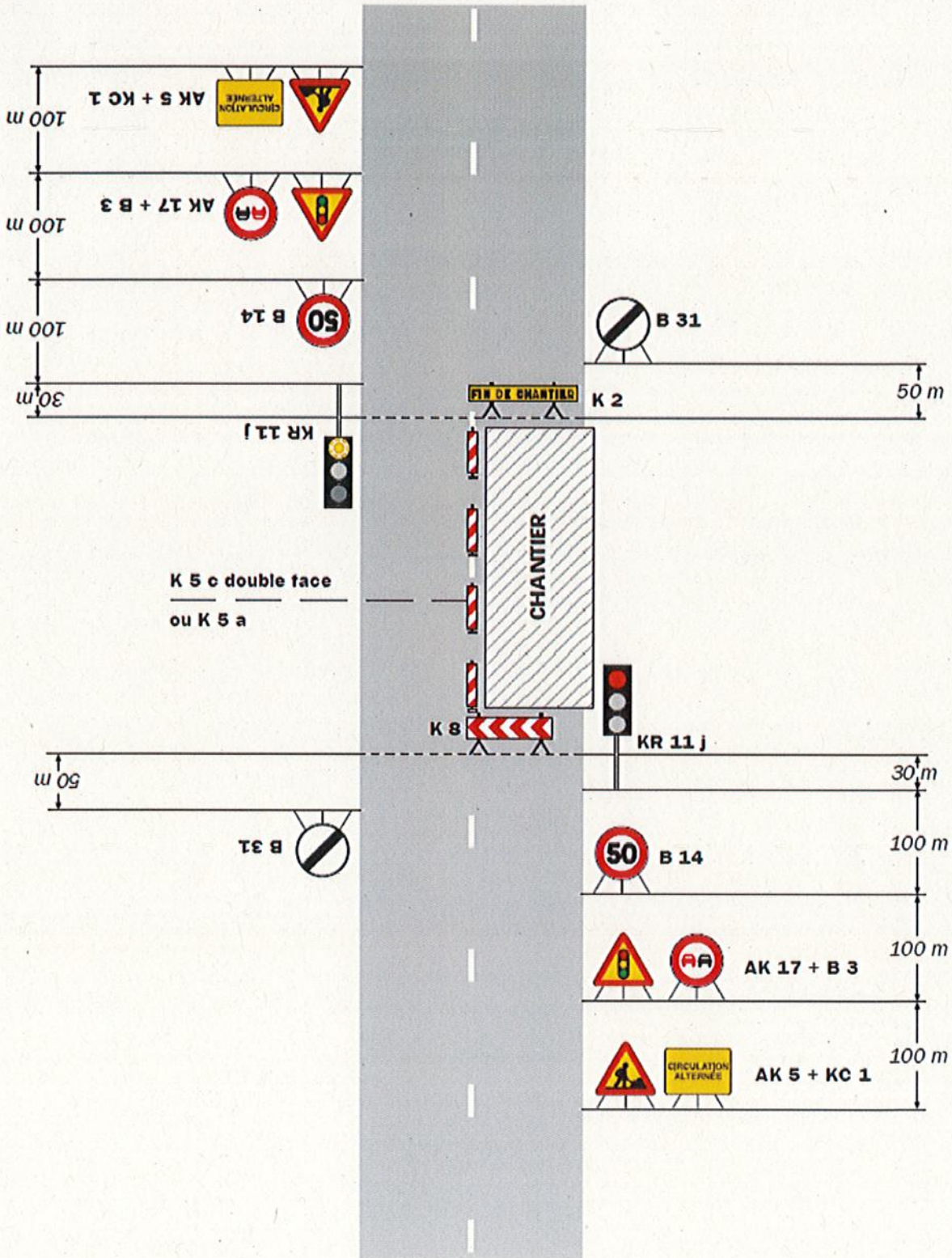
Une copie sera adressée à :

- Le groupement de gendarmerie de COB Chateaubriant

**Annexe à l'arrêté de circulation T-C-2026-04-017**  
**Plan de situation**

**Situation des travaux**





**Remarque(s) :**

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.  
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.

- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.

ACT 0553/5C



### Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1  
Gestionnaires des réseaux routiers

803438652  
**cerfa**  
N° 14024\*01

**Le demandeur**    Particulier     Service public     Maître d'œuvre ou conducteur d'opération     Entreprise

Nom : GUILLERON    Prénom : Pierrick  
Dénomination : STURNO RS50    Représenté par :  
Adresse Numéro :    Extension :    Nom de la voie : TSA 70011  
Chez Sogelink  
Code postal 69134    Localité : DARDILLY CEDEX    Pays : France  
Téléphone 0233687400    Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : sturno-rs50-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur  
Nom :    Prénom :  
Adresse Numéro :    Extension :    Nom de la voie :  
Code postal    Localité :    Pays :  
Téléphone    Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel :

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n°    Route nationale n°    Route départementale n°    Voie communale n°  
Hors agglomération     En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +    Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
Adresse Numéro :    Extension :    Nom de la voie : D163  
Code postal 44110    Localité : ERBRAY

**Nature et date des travaux**

Permission de voirie antérieure : Oui     Non     Si oui indiquer la référence :  
Description des travaux : RENFO SECU LA CONNILLIERE  
Coupure HTA ENEDIS, Boite HTA sous accotement.  
N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(1)</sup> :  
Date prévue de début des travaux : 16/04/2026    Durée des travaux (en jours calendaires) : 11

**Réglementation souhaitée**

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 11    Date de début de réglementation 16/04/2026  
Restriction sur section courante     Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation     Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants     Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores     Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)     Empiètement sur chaussée     largeur de voie maintenue  
Suppression de voie     nombre de voie(s) supprimée(s)   

<sup>(1)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal     Localité : ..... Pays : .....

Téléphone           Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

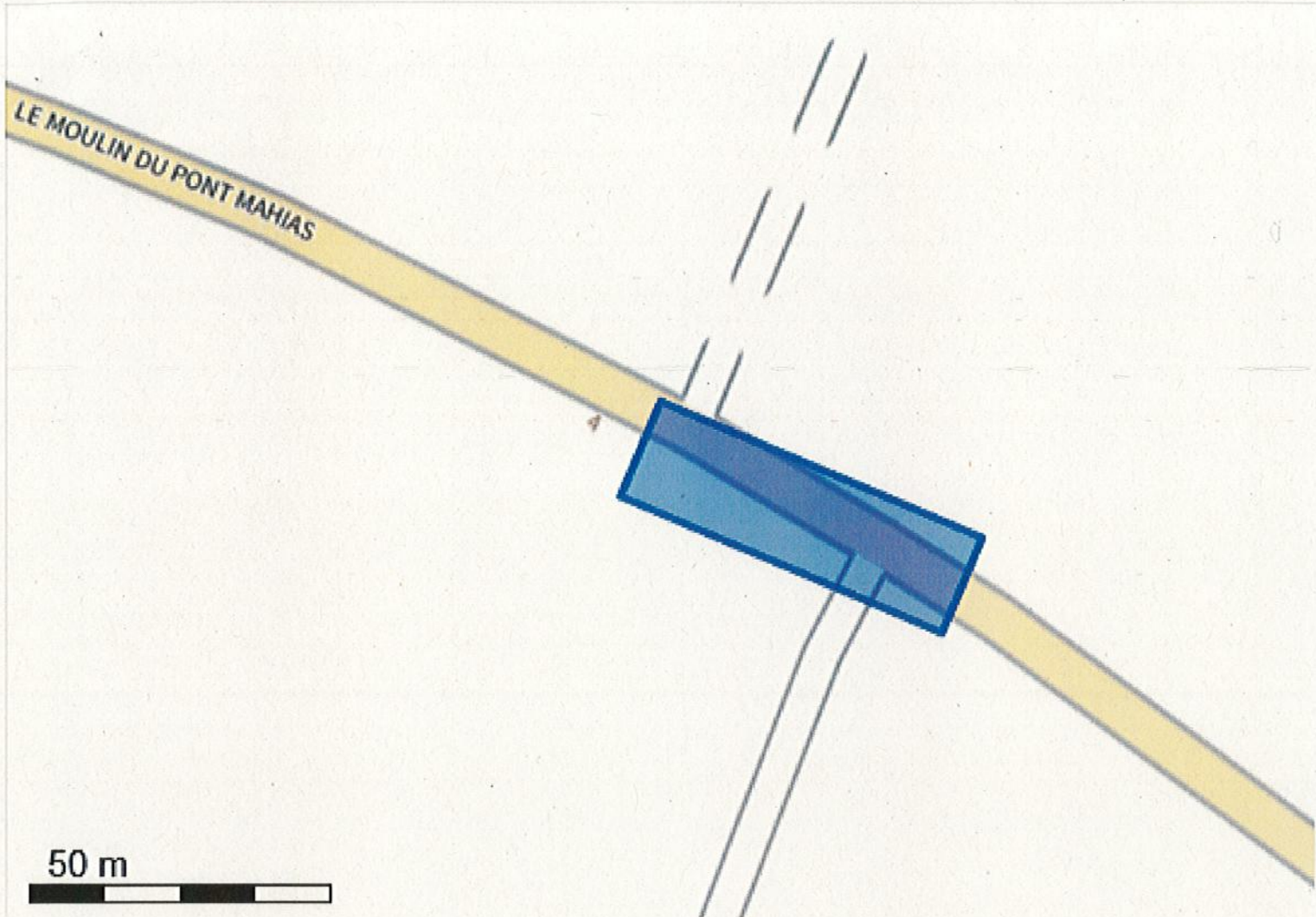
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 1 8 0 3 2 0 2 6

Nom : GUILLERON Prénom : Pierrick Qualité : .....





Système géodésique : WGS 84  
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.28257329,47.66302358 -1.28246742,47.66299334 -1.28237762,47.66313593
-1.28298989,47.66331082 -1.28309575,47.66334106 -1.28318555,47.66319847 -1.28257329,47.66302358</gml:coordinates></gml:LinearRing><
/gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

**Polygone 1**

```
(47.663024 -1.282573);(47.662993 -1.282467);(47.663136 -1.282378);(47.663311 -1.282990);(47.663341 -1.283096);(47.663198 -1.283186);
(47.663024 -1.282573);
```